

# LES RENTREES DE SEPTEMBRE 2018 AU CFPPA

Le CFPPA sera fermé du 16/07/2018 au 19/08/2018 inclus.

Des permanences sont assurées pendant l'été,

**Veillez adresser toutes vos demandes par mail à [cfppa.bazas@educagri.fr](mailto:cfppa.bazas@educagri.fr).**

**Pour toute urgence contactez le Lycée Terres de Gascogne de Bazas au 05 56 25 00 59**

Pré-rentree administrative pour les **BPA/ BP Travaux Forestiers le 10 septembre 2018 à 14h.**

Les demandeurs d'emploi devront être obligatoirement inscrits sur Aquitaine CAPMETIERS par leur conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale.

**BTS Gestion Forestière 2<sup>ème</sup> année : Rentrée le lundi 3 septembre 2018 à 9h00.**

**BP Agroéquipement 2<sup>ème</sup> année: Rentrée le lundi 10 septembre 2018 à 9h00.**

**BP Agroéquipement 1<sup>ère</sup> année: Rentrée le lundi 17 septembre 2018 à 9h00.**

**BPA / BP Travaux Forestiers : Rentrée le lundi 24 septembre 2018 à 9h00.**

**BTS Gestion Forestière 1<sup>ère</sup> année : Rentrée le lundi 24 septembre 2018 à 9 h00.**

## **Procédure pour tous les contrats d'apprentissage BTS GF et BP AE:**

- Faire compléter l'attestation de Maître de stage par l'entreprise et la retourner au CFPPA de Bazas
- Imprimer le [Cerfa n°10103\\*06](#) correspondant à la formation désirée en 3 exemplaires (vous le trouverez pré-rempli sur notre site CFPPA Bazas)
- Retrouver tous nos documents téléchargeables sur notre site CFPPA Bazas dans l'onglet Inscription

Documents à faire compléter par votre employeur et à retourner selon votre formation :

**Pour les BTS Gestion Forestière** au CFA de Sabres Route de Luglon - 40630 SABRES

**Pour les BP Agroéquipement** au CDEFA de la Gironde 84 avenue du Général de Gaulle  
CS 90113 - 33295 BLANQUEFORT

## **Pour les contrats de professionnalisation :**

Le CFPPA établira les devis et planning **à partir du 28Août 2018** à réception des demandes faites.

Au préalable, veuillez-vous adresser auprès de votre futur employeur pour obtenir le [Cerfa n° 12434\\*02](#) et la demande de prise en charge du contrat de professionnalisation dépendant de l'OPCA financeur de la formation.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour toute question merci de nous adresser impérativement un mail

Du 28 juillet 2018 au 15 août 2018, aucune réponse ne sera donnée pour cause de fermeture administrative.

Toute l'équipe du CFPPA vous souhaite d'agréables vacances